

# OFFRE D'EMPLOI : CHARGE(E) DE MISSION RESSOURCE EN EAU (H/F)

### Présentation de la structure

L'eau potable est vitale : face aux défis tels que le réchauffement climatique, la raréfaction de la ressource en eau, la protection des espaces naturels ou le développement de la population, la bonne gestion de l'eau potable et la mutualisation des moyens pour en assurer l'accès et la pérennité sont les enjeux d'avenir qui ont motivé la création du Syndicat Départemental de l'Eau potable de la Manche, le SDeau50, en 2012.

Composé de 70 agents au sein d'un siège (Saint-Lô) et de 2 antennes locales (Coutances et Saint-Aubin-de-Terregatte), le SDeau50 regroupe les anciens Syndicats d'eau du Centre et du Sud Manche désireux de mutualiser leurs moyens au sein d'une structure jeune, dynamique et adaptée aux défis de demain.

En assurant des compétences dites obligatoires et à la carte, le SDeau50 gère durablement la ressource en eau, sécurise la production et la distribution de l'eau potable, anticipe les besoins à venir et apporte une assistance technique au sein d'un réseau de plus de 90 000 abonnés : rejoindre le SDeau50 c'est intégrer une structure publique récente tournée vers « l'humain », l'environnement et l'avenir...

Caractéristiques du poste	
Intitulé du poste :	Chargé(e) de mission ressource en eau (H/F)
Niveau:	BAC+5
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel de droit public
Grade :	Ingénieur territorial
Lieu d'affectation :	Secteur Sud Manche à Saint Aubin de Terregatte (Avranches)
Date limite de candidature :	13 février 2023
Date de recrutement :	15 mars 2023
Temps de travail :	Temps complet
Nombre d'agents à encadrer :	Néant
Relations hiérarchiques :	Poste placé sous la responsabilité hiérarchique du Directeur-adjoint Prospectives et Responsable de la Ressource en eau

## Description des activités

- Participer à la définition et mettre en œuvre la politique de gestion quantitative et qualitative de la Ressource en eau et au fonctionnement de la Ressource en Eau
- Engager et suivre des démarches « Aires d'alimentation de Captages »
- Mener les démarches administratives et mettre en œuvre un suivi des prescriptions nécessaires à l'exploitation d'ouvrage de prélèvement (Code de l'Environnement et Code la Santé Publique)
- Assurer une expertise technique au niveau de l'exploitation des ouvrages de prélèvements d'eau
- Mettre en œuvre le suivi quantitatif des ressources

# Compétences professionnelles requises

## Dans le cadre du fonctionnement du SDeau50 et du service Ressource en eau :

- Préparer et participer aux différentes réunions internes (comité syndical, commission Ressource en eau, pôle)
- Préparer et participer aux différentes réunions externes (SAGE, MISEN, AESN...)
- Rédiger le rapport d'activités annuel du poste
- Acquérir des références techniques et les partager avec les élus et autres agents du pôle

#### Dans le cadre des démarches AAC :

- > Sensibiliser tous les acteurs des AAC suivies pour promouvoir les démarches de préservation de la Ressource en eau
- Animer et coordonner les démarches de protection des captages :
  - Mettre en place et suivre les études de diagnostics des pratiques agricoles et non agricoles des AAC
  - Animer la concertation entre les différents acteurs pour l'élaboration des programmes d'actions pour la préservation/reconquête de la qualité des eaux
  - Mettre en œuvre les programmes d'actions (promouvoir, conseiller, expertiser et appuyer techniquement/administrativement) et les évaluer
  - Réaliser les bilans techniques et financiers des démarches AAC
  - Organiser et animer les comités de pilotage, comités techniques, comités agricoles et rédaction des comptesrendus de réunions.

Siège social : 110 rue de la Liberté – CS 40108 – 50000 SAINT LÔ Tél. : 02 33 57 40 16 – E-mail : <u>accueil@sdeau50.fr</u>

## Dans le cadre des démarches réglementaires :

- Mettre en œuvre les actions nécessaires aux procédures de déclaration d'utilité publique liées aux périmètres et de protection et autorisations de prélèvements
- Mettre en œuvre un suivi du respect des prescriptions des arrêtés liés aux périmètres de protection et aux autorisations de prélèvements

# Dans le cadre de l'exploitation des ouvrages :

- > Anticiper et mettre en œuvre les actions d'entretien des ouvrages de prélèvements (passage caméra, décolmatage...)
- S'assurer que les conditions d'exploitation sont compatibles avec les préconisations d'utilisation

#### Dans le cadre du suivi des ressources :

- Rédiger les synthèses sur l'état des ressources en eau suivies par le SDeau50 à partir de l'outil de supervision de la ressource
- Assurer l'information de l'état de la ressource en période de sécheresse aux services du SDeau50 et de l'Etat

#### Savoirs socio-professionnels

- BAC+5 avec formation dans le domaine de l'eau, de l'agronomie, de l'environnement et de l'hydrogéologie
- Bonne connaissance de problématiques liées à la quantité et la qualité de la ressource en eau
- Bonne connaissance en agriculture (système d'exploitation, pratiques culturales...)
- Maîtrise de la réglementation entourant les procédures réglementaires (périmètres de protection, prélèvements) et des démarches AAC
- Bonne connaissance des acteurs locaux agissant dans le domaine de l'eau
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et des marchés publics
- Capacité affirmée d'animation et de conduction de projets
- Capacité à développer et à mobiliser des partenariats et à créer des réseaux entre professionnels agricoles, collectivités et partenaires institutionnels
- Bonne capacité d'analyse et qualité rédactionnelle
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint)
- Maîtrise des outils cartographiques (QGIS)

#### Savoir-être

- Savoir véhiculer une bonne image de la collectivité
- Savoir assurer un service public de qualité en permanence
- Savoir rendre compte
- Disponibilité et réactivité face à toute situation susceptible d'avoir un impact sur le service
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie
- Capacité d'adaptation et disponibilité
- Bonne qualité relationnelle, savoir écouter, diplomatie et sens de la négociation
- Force de propositions, dynamisme, esprit d'initiative
- Conscience professionnelle
- Neutralité et discrétion
- Esprit d'équipe

# **Conditions d'exercice**

- Durée hebdomadaire de 39 heures de travail effectif et 23 jours d'ARTT par an auxquels est défalqué un jour au titre de la journée de solidarité
- Bureau individuel ou en doublon
- Déplacements fréquents, véhicule de service
- Éventuelles réunions de collectivités le soir

# Les impératifs à respecter

- Connaître et respecter le règlement intérieur hygiène et sécurité du SDeau50
- Connaître et respecter les dispositions relatives aux conditions de travail s'appliquant aux agents du SDeau50
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Posséder le permis de conduire de catégorie B

# Candidature

# Les candidatures (CV + lettre de motivation) seront adressées :

soit <u>par courrier</u> à l'adresse suivante :

Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau50) Monsieur Le Président 110 Rue de la Liberté – CS 40108 50000 SAINT LÔ

Soit par mail à l'adresse suivante : rh@sdeau50.fr

Siège social : 110 rue de la Liberté – CS 40108 – 50000 SAINT LÔ Tél. : 02 33 57 40 16 – E-mail : <u>accueil@sdeau50.fr</u>